



**Monsieur Michel CADOT**  
**Préfet de Région Provence Alpes Côte d'azur**  
Préfecture de Région - SGAR  
Place Félix Baret  
CS 80001  
13282 MARSEILLE Cedex 06

Toulon, le 10 AVR. 2014

**Objet :** Mise en œuvre du 5<sup>ème</sup> programme d'actions nitrates  
Avis du Département du Var sur le projet de programme d'actions régional.

**Monsieur le Préfet de Région,**

Dans le cadre de la mise en œuvre du cinquième programme d'actions régional Nitrates, vous avez sollicité l'avis du Département du Var et je vous remercie de cette consultation.

En préalable, il convient de rappeler qu'en janvier dernier, les acteurs varois impliqués dans la démarche avaient très largement souligné les résultats positifs dans le périmètre établi suite à la mise en place du 4<sup>ème</sup> programme d'actions, par le monde agricole.

S'inscrivant dans les mêmes objectifs, les dispositions du projet d'arrêté établissant le 5<sup>ème</sup> programme en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur permettent de contribuer favorablement au renforcement des efforts déjà engagés dans le cadre du 4<sup>ème</sup> programme.

Les orientations prises sont en pleine cohérence avec la politique agricole mise en œuvre par le Conseil général du Var depuis 2007.

Cette politique sera poursuivie sur la période 2014-2020, notamment concernant le Plan Végétal Environnement qui vise à modifier les pratiques culturales par l'acquisition de matériels visant à réduire la pollution des eaux par les produits phytosanitaires et les engrais ainsi que dans le cadre du Programme de Modernisation des serres horticoles et maraichères.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet de Région, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

**Le Président**  
**du Conseil Général du Var**

**Horace LANFRANCHI**